

- 2 -

Exposé de M. Hans Keller

Ambassadeur de Suisse à Belgrade

donné à Zurich, le 4.9.1973
à Lausanne, le 5.9.1973

Relations économiques et commerciales entre
la Suisse et la Yougoslavie

De par sa position géopolitique, la Yougoslavie se trouve au carrefour des grands axes reliant l'Europe, l'Asie et l'Orient. Son passé rattache sa partie septentrionale à la civilisation occidentale et sa moitié méridionale à celle de l'Europe orientale et du Proche-Orient. Aujourd'hui, elle est ouverte tant aux pays de l'Est qu'à ceux de l'Ouest sans pour autant s'engager au-delà des limites qu'elle s'est elle-même fixées. Elle ne fait partie ni du COMECON, auprès duquel elle délègue néanmoins un observateur, ni de la Communauté européenne, avec laquelle elle a conclu cette année un nouvel accord non-préférentiel qui est entré en vigueur le 1er septembre dernier.

L'économie yougoslave s'est développée sur cette toile de fond et a pris un aspect particulier que l'on ne peut comparer ni à un système ni à un autre. Par exemple, la propriété privée dans l'industrie et le commerce, mis à part l'artisanat, n'existe pas, pas plus que n'existe la propriété d'Etat.

Toutefois, plus de 80 % du sol cultivé est propriété privée, de même qu'une grande partie des forêts.

Les entreprises minières, industrielles et commerciales sont gérées selon le principe de l'autogestion - dont on parle tant aujourd'hui dans notre pays - et envers lequel la Yougoslavie possède une expérience bientôt vieille de vingt ans. Sans vouloir porter un jugement qualitatif sur cette forme de participation des ouvriers à la marche des entreprises, qu'il me soit néanmoins permis de relever en passant que lorsque nous cherchons à introduire en Suisse un système qui s'en inspire, il pourrait être utile de s'intéresser d'un peu plus près aux réalisations yougoslaves qui, bien qu'elles s'inscrivent dans un cadre très différent, sont néanmoins riches d'expériences dans un domaine qui reste similaire.

Cette parenthèse mise à part, si l'on veut cerner la réalité de ce pays d'un peu plus près, l'on est bien obligé de se pencher sur quelques chiffres qui reflètent mieux que tout commentaire la situation présente de son évolution économique. Pour en rester aux généralités, le meilleur miroir est la balance des paiements. Chroniquement déficitaire jusqu'en 1971, elle laisse un surplus de 650 millions de dollars en 1972 et de 370 millions de dollars pour les six premiers mois de cette année. Et pourtant la balance commerciale accuse toujours un large déficit qui va même en augmentant : à fin juin, il avait plus que doublé par rapport au premier semestre de 1972. C'est donc dans la balance des comptes courants qu'il faut chercher la réponse et tout particulièrement au poste du tourisme et du revenu des travailleurs à l'étranger. A eux deux, ils ont apporté l'année passée des revenus se montant à US\$ 1,4 milliard, soit de 30 % supérieurs aux chiffres de 1971. La conséquence immédiate a été l'augmentation des réserves en devises de la Banque Nationale, qui se sont élevées en 1972 à US\$ 547 millions et ont atteint la somme de US\$ 1,2 milliard à fin mai de cette année. Cet apport a été le bienvenu en cette période de crise monétaire où il n'est plus guère possible, pour un pays à économie de marché, et c'est le cas de la Yougoslavie, de maintenir des cours de change fixes. Grâce à ses réserves, la Banque Nationale a pu ainsi il y a trois mois laisser flotter le dinar qui s'est fort bien maintenu sur le marché intérieur des changes; il a même repris sur quelques monnaies européennes. Le franc suisse, par exemple, qui s'est changé ce printemps contre 5,01 dinars ne vaut plus maintenant que 4,80 dinars. Cet afflux de capitaux a évidemment ses aspects négatifs : la masse de monnaie en circulation a augmenté de 44 % pour les cinq premiers mois de cette année.

Le risque d'inflation devient ainsi patent et ceci d'autant plus que les prix et salaires ont été débloqués le 31 mai dernier. D'autre part, cette prospérité comporte un certain risque lorsqu'elle est basée sur le tourisme et le revenu des travailleurs à l'étranger (ils sont plus d'un million), deux facteurs qui dépendent fortement de la conjoncture régnant dans les pays d'Europe occidentale. La Yougoslavie en est d'ailleurs consciente et cherche à limiter l'exode de ses ressortissants : une loi vient d'être promulguée en ce sens.

En ce qui concerne les échanges économiques de la Yougoslavie avec la Suisse, ils sont non seulement très intenses, mais également beaucoup plus forts que ne pourrait à première vue le laisser supposer la relativement faible importance des deux populations. Ainsi, par exemple, le volume total de nos échanges commerciaux avec la Yougoslavie est supérieur à celui que nous avons réalisé, ces dernières années, avec l'URSS. Du point de vue yougoslave, la Suisse vient en huitième position en tant que fournisseur et en dixième position en tant qu'acheteur. Les chiffres fournis par les deux pays s'accordent à relever que la Suisse exporte environ trois fois plus de biens qu'elle n'en importe de Yougoslavie. Selon nos statistiques, nous avons vendu à notre partenaire pour Fr. 332 millions de marchandises en 1972 et pour Fr. 192 millions pendant le premier

semestre de cette année, ce qui représente des augmentations, dans le premier cas de 10 % et dans le second de 19 %. Les plus importantes ventes concernent, par ordre décroissant, des machines et des appareils électrotechniques, des produits chimiques et pharmaceutiques et des montres. Pour ces dernières, signalons que depuis un certain temps les achats yougoslaves baissaient régulièrement de près de 20 % chaque année. Au premier semestre de 1973, cette tendance a été renversée et nos ventes sont supérieures de 38 % à celles des six premiers mois de 1972.

Quant à nos achats, ils s'élevaient à Fr. 115 millions en 1972, soit en augmentation de 8 % et à Fr. 60 millions à fin juin de cette année, c'est-à-dire seulement 3 % de plus que pendant l'époque correspondante de l'an passé. Force est donc de constater une certaine stagnation en ce domaine. Elle ne provient pas, je pense, en premier lieu d'une baisse de la demande en Suisse - car les produits yougoslaves y ont acquis un bon renom - mais plutôt d'un fléchissement de l'offre de notre partenaire. En effet, nous leur achetons principalement des produits provenant du secteur agricole tels que la viande, du bois, du vin, des fruits et légumes. Or, ce secteur connaît en ce moment des difficultés qui ont obligé la Yougoslavie à importer une partie de ces produits.

Nos relations ne se confinent cependant pas au simple échange de marchandises. Dans des domaines tels que la cession de licence, l'apport de know-how, la coopération industrielle et les "joint ventures", la Suisse a été assez active. Des entreprises de construction de machines, de produits chimiques et alimentaires de notre pays se sont associées à des producteurs locaux, qui fabriquent sous licence des machines, des moteurs, des médicaments, du chocolat, des potages en sachet et d'autres produits alimentaires. Nos banques participent également au développement économique de la Yougoslavie soit en accordant directement des prêts à ce pays, soit en s'associant à un consortium de banques ad hoc pour un projet déterminé ou à celui géré par la Corporation internationale pour les investissements en Yougoslavie, ainsi que par d'autres instituts financiers relevant des organisations internationales. Il en est de même de nos grandes maisons commerciales et de transit.

Deux autres facteurs très importants complètent l'image de nos relations avec ce pays et lui donnent un caractère particulier. Il s'agit d'une part du flot de touristes suisses qui chaque année se déverse sur les plages de l'Adriatique et de l'autre des nombreux Yougoslaves - ils étaient environ 30'000 l'année passée - venant travailler dans notre pays. On s'avance sur un terrain peu stable lorsqu'on tente de donner des chiffres concernant la rentrée en devises que représentent ces deux postes dans la balance yougoslave des invisibles. Bien qu'approximatifs, ils permettent néanmoins de déterminer un ordre de grandeur et c'est

pourquoi il peut être intéressant de relever qu'en 1972, selon les estimations yougoslaves, les touristes de notre pays ont laissé Fr. 52 millions en Yougoslavie et que les travailleurs yougoslaves en Suisse ont transféré dans leur pays le montant de Fr. 127 millions. Un total d'environ Fr. 180 millions a donc, l'an dernier, afflué en Yougoslavie. Cette somme peut être comparée au déficit de la balance commerciale yougoslave avec notre pays, soit Fr. 217 millions. De ces quelques chiffres, il ressort ainsi que dans l'ensemble le bilan de nos relations économiques avec notre partenaire serait à peu près équilibré.

La somme de ce bilan fait que la Yougoslavie est devenue notre plus important client parmi les pays de l'Est. Des possibilités intéressantes existent, et elles sont nombreuses, de développer encore davantage nos relations et de créer de nouveaux contacts. Il est vrai que des difficultés existent - la question des représentants est toujours un obstacle important - mais elles sont, en grande partie du moins, surmontables à condition de bien les connaître. C'est pourquoi, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà souvent dit : il est indispensable, pour celui qui désire s'associer d'une manière ou d'une autre avec un industriel yougoslave, de se donner la peine de se déplacer fréquemment jusqu'à lui. Seuls les contacts personnels permettent de connaître son partenaire qui réagira souvent très différemment s'il est un Slovène ou un Serbe. Une deuxième condition, tout aussi importante, est d'être patient. Dans bien des cas, votre interlocuteur, s'il ne s'agit pas d'une grande entreprise qui est déjà bien rodée dans le commerce international, sera lui-même hésitant parce que lui aussi ne vous connaît pas, que vous êtes différent de lui et surtout parce qu'il n'est pas préparé, de par sa formation, à conclure un contrat avec un étranger.

Il n'en reste pas moins que la multitude des lois yougoslaves et la fréquence élevée de leur renouvellement sont un handicap qui peut décourager à première vue les meilleures volontés. Une analyse plus serrée montre cependant que, dans le fond, elles ne changent pas d'une manière substantielle. Les principes de base, tels que celui de la libre concurrence et du profit, demeurent et à vue humaine rien n'indique qu'un changement radical aura lieu dans les années à venir, car l'évolution vers une économie de marché pose des jalons qui sont difficilement renversables. Et ceci d'autant plus que la Yougoslavie, bien qu'elle soit dotée d'un régime à idéologie socialiste, s'est largement ouverte aux pays de l'Europe de l'Ouest dont elle a un très grand besoin. Pour un esprit cartésien, il est peut-être difficile de concevoir la synthèse de ces deux influences, mais les Yougoslaves sont avant tout des esprits pragmatiques, c'est en quoi d'ailleurs ils nous rejoignent singulièrement.